

**Présidence :** Dominique PLÉE

**Présents :**

**Membres Titulaires :** Sébastien BONTEMPS, Dominique BOURBON, Alain BUTTÉ, Gilles COMBEMOREL, Sophie GENAUX, François GOUEFFON, Sylviane GOURDON, Marie-France GOUSSARD, Stéphanie MALLET, Josiane MALPART, Corentin MENANT, Virginie OLESKOW, Marie-Pierre PENIN, Patrice ROGER, Yann TREDAN.

**Membres Suppléants :** Ghislaine BARBOSA, André BENHENNA, Magali FERRÉ.

**Présidents de Comité :** Olivier BOUVET, Philippe GEORGET, Vincent CHEVRON,

**Présidents de commissions :** André OSSOLA, Maryline PLÉE.

**Cadres de la Ligue :** Sylvie LORDET, Xavier BRUGERRE.

**C.T.S :** Christophe LETELLIER.

**Excusés :** Jérémy BONTEMPS, Jean-Baptiste BRÉJAUD, Pascale BRIQUET, Alex FERRAND. Philippe GAVEAU, Laurent MARIN.

La réunion débute à 19 h 12.

Dominique PLÉE renouvelle ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et souhaite obtenir de bons résultats sportifs tant pour nos clubs que pour nos athlètes.

## 1 – APPROBATION DU PV du 6 octobre 2025

Après avoir spécifié qu'il s'agissait du club "Team Nutéo" et non "Team Mutéo" qui était en cours de ré-affiliation au 6 octobre, le PV est adopté à l'unanimité.

## 2 – INFORMATIONS GÉNÉRALES

### ➤ FFA

Le dernier Comité Directeur de la FFA s'est déroulé les 5 et 6 décembre 2025. Lors de ce Comité, il a été évoqué la réforme et l'évolution des compétitions nationales particulièrement celle des Interclubs :

- Création de divisions N1-N2-N3-Régionales et Départementales, ajout du 2000 steeple féminin en 2026. À partir de 2027 : 1 seul tour, 6 essais pour les concours et bonification pour les clubs N1 qui participent aux Interclubs "Avenir". Gilles COMBEMOREL indique qu'à la suite d'une réunion entre les Présidents des Commissions des CSO régionales, ceux-ci demandent de faire remonter à la FFA plusieurs remarques sur ces modifications :
  - Pourquoi revenir à 6 essais, obliger les ligues à adopter un règlement identique, ne pas incorporer les cadets au 2 000 steeple ?

Les membres présents du Comité Directeur autorisent Dominique PLÉE à transmettre ces remarques au Conseil National des Ligues.

- Modification du règlement des records : plus de records "indoor" et "outdoor", remplacement par "piste courte" et "piste longue".
- Modification du PPS, participation de 5€ pour les non licenciés.
- Présentation du nouveau PPF et de la stratégie des Pôles de Performance.
- Au niveau des finances, le déficit sera plus long à résorber que prévu.

Dominique nous informe qu'Isabelle MARÉCHAL, en charge de l'organisation des Assemblées Générales de la FFA, viendra demain 20 janvier. Elle se déplace pour un rendez-vous avec les responsables de CO'MET à Orléans dans le but d'organiser l'Assemblée Générale de la FFA en 2027.

### ➤ CROS

Tous les 4 ans, il est prévu une réactualisation des schémas de cohérence des équipements sportifs, Dominique demande aux Présidents des Comités départementaux d'adresser à Xavier BRUGERRE leurs éventuels besoins d'infrastructures d'équipements sportifs (nouveaux ou à rénover) afin de permettre à la Ligue d'établir le schéma de cohérence.

### ➤ LIGUE

❖ Depuis le dernier Comité Directeur, plusieurs évènements se sont déroulés :

- Coupe de France des spécialités et relais à Blois : compétition lourde, difficile à organiser, nous sommes toujours juste en jury, celle-ci a pu se dérouler grâce aux juges fournis par les clubs.
- Trophées de l'athlétisme à Olivet : cette manifestation est peut-être à réorganiser (horaires, récompenses...)
- Une réunion des Présidents des Ligues des différentes disciplines sportives de la Région CVL a eu lieu au Conseil Régional, il leur a été confirmé la volonté de soutenir le sport comme par le passé. Il leur est demandé de se mettre en relation avec les Etablissements scolaires gérés par la Région afin que ceux-ci mettent à disposition des clubs les gymnases en dehors des heures scolaires.
- Régionaux de marche nordique à Vineuil : 74 participants, satisfaction de Sylviane GOURDON, en charge de la Marche Nordique compétition, organisation à renouveler.
- Inauguration de la piste Mélina Robert-Michon à Bourges en présence de Jean GRACIA, Président de la FFA.
- Régionaux de relais cross à Vierzon : relativement bien passé, malgré le manque de visibilité pour les spectateurs. Gilles COMBEMOREL précise que le circuit n'est pas forcément adapté pour un championnat de relais cross.
- Tour hivernal Équip'Athlé à Fleury-les-Aubrais.
- Épreuves combinées U14-U16 à Fleury-les-Aubrais.

❖ Point sur les licences :

Marie-France GOUSSARD précise qu'au 18 janvier 2026, nous sommes à 12 212 licences contre 12 361 au 18 janvier 2025 soit -149 licences et 12 792 au 31 août 2025 soit -580 licences.

Dominique PLÉE a relevé les différences par Comité par rapport au 18 décembre 2025 : + 15 pour le Cher ; -69 pour l'Eure-et-Loir, +9 pour l'Indre, -46 pour l'Indre-et-Loire, +10 pour le Loir-et-Cher et -68 pour le Loiret.

La Secrétaire Générale a également présenté plusieurs statistiques sur les licences par rapport à la fin de saison :

- Validées et renouvelées par types depuis le 31 août 2025 :

Type	Licences renouvelées	Licences créées
Découverte	1130	1409
Compétition	5308	1066
Loisir santé	924	188

Loisir running	1474	382
Encadrement	317	15
<b>TOTAL</b>	<b>9153</b>	<b>3060</b>

- Par types au 18 janvier 2026 :

Type	Licences au 31/08/2025	Licences au 18/01/2026
Découverte	2688	2539
Compétition	6610	6373
Loisir santé	1106	1112
Loisir running	1994	1856
Encadrement	394	332
<b>TOTAL</b>	<b>12792</b>	<b>12212</b>

- Par catégories au 18 janvier 2026 :

	31/08/2025	18/01/2026
U7	311	281
U10	1277	1172
U12	1100	1086
U14	840	734
U16	893	772
U18	676	642
U20	412	429
U23	319	286
SE	1207	1165
MA	5757	5645
<b>TOTAL</b>	<b>12792</b>	<b>12212</b>

Au regard de ces statistiques, nous constatons une nette diminution des licences U14 et U16, ce qui est préoccupant pour l'avenir de l'athlétisme.

❖ Compétitions nationales prévues en 2026 :

- 28 février et 1<sup>er</sup> mars : Championnats de France de Grand Fond de Marche à Bourges.
- 27 et 28 juin : Championnats de France d'Épreuves Combinées Masters à Châteauroux.
- 4 et 5 juillet : Pointes d'Or à Dreux.
- 11 et 12 juillet : Open de France à Blois.

En plus de ces compétitions, 2 implantations d'Interclubs N1B sont également programmées, l'une à Chartres, l'autre à Blois.

À noter pour l'automne, la candidature du club de Gien, pour le Challenge des Ligues à la Marche et celui de Vineuil pour les Interclubs Avenir Jeunes.

❖ Compétitions régionales estivales :

Lors du dernier Bureau Exécutif, il a été constaté un calendrier inadapté avec des épreuves régionales ajoutées sur des meetings régionaux et les dates des Épreuves Combinées trop tôt dans la saison. Dominique PLÉE a demandé à Stéphanie MALLET d'organiser une réunion entre les Présidents de la CSO et de la CRJ, Christophe LETELLIER et Alex FERRAND. Cette réunion s'est déroulée, il a été décidé :

- Catégories U18 et plus sur 2 week-ends différents (le samedi 13 juin à Saint-Cyr sur Loire et le dimanche 21 juin à Bourges).
- Épreuves Combinées U18 et plus, celles-ci se dérouleraient les 9 et 10 mai à Bourges ou Châteauroux avec une compétition Équip'Athlé U14-U16 ?

- Épreuves Combinées U14-U16, la date des 4 et 5 avril est actuellement maintenue lors du meeting de Bourges.
- Régionaux U14 le 6 juin en ouverture du meeting d'Orléans, actuellement maintenus.
- Régionaux U16 le 7 juin (appel à candidature).

Corentin MENANT se charge de contacter les organisateurs pour les Régionaux U18 et plus ainsi que les organisateurs des Épreuves Combinées toutes catégories.

Dominique demande une réponse définitive pour la réunion CSO régionale du 9 février.

### 3 – POINT FINANCIER :

François GOUEFFON présente l'état des comptes au 31 décembre 2025 :

#### ❖ État des comptes :

- Compte courant : 48 312,73 €
- Livret partenaire OBNL : 303 432,26 €
- Indemnités de fin de carrière : 42 651,96 €
- Tonic OBNL : 250 000,00 €
- Livret bleu : 88 871,22 €

Au 31 décembre 2025, la trésorerie s'élève à 733 268,17 €, soit une augmentation de 53 454 € par rapport au 31 décembre 2024.

François rappelle que les notes de frais doivent être transmises **dans le mois** qui suit l'événement, afin d'assurer un suivi précis du compte de résultat par rapport au prévisionnel.

#### ❖ Résultat prévisionnel 2025 :

Le budget prévisionnel était de 671 000 €, à ce jour les charges sont de 682 415 €, légèrement plus élevées que celles prévues, mais les produits sont de 699 264 € ce qui laisse envisager, compte tenu des dernières opérations à imputer sur 2025, un excédent d'environ 15 000 € pour cette année 2025.

Pour répondre aux questions de Gilles COMBEMOREL et de Philippe GEORGET sur l'augmentation des produits, François précise que celle-ci provient des actions de développement avec la "CARSAT" et "du Stade vers l'Emploi" qui n'avaient pas été budgétées.

#### ❖ Prévisions budgétaires 2026

Pour le budget prévisionnel, Dominique PLÉE précise qu'il faut rester rigoureux compte tenu des informations connues à ce jour :

- Fin des Cap'Asso (peut-être possibilité d'en renouveler un).
- Convention d'objectif avec la Région : diminution à prévoir.
- Subvention du Département du Loiret pour le fonctionnement du Pôle Espoir : diminution à prévoir.
- PSF : compte tenu de la baisse de 2 000 € obtenue en 2025 par rapport à 2024, il faut également s'attendre à une baisse pour 2026.
- DRAJES : À la suite des appels à projets réalisés en 2025 nous avons obtenu 9 000 €, pour 2026 nous avons un seul appel à projets estimé à 2 000 €.

#### ❖ Circulaire financière 2026

Lors du dernier Bureau Exécutif la circulaire financière a été revue, il a été décidé :

- De ne pas modifier :
  - Less tarifs kilométriques pour les frais de déplacement.
  - Les droits d'enregistrements des athlètes et pénalités applicables aux clubs.
  - L'aide aux organisateurs des compétitions nationales et des régionaux de cross.
- En revanche, il a été décidé d'accorder aux organisateurs :
  - 400 € pour les championnats régionaux estivaux U18 et plus se déroulant sur 1 journée complète.
  - 200 € pour les championnats régionaux U14.
  - 200 € pour les championnats régionaux U16.

Dominique PLÉE indique qu'il n'a pas été évoqué les Régionaux de relais-cross, de lancers longs et d'épreuves combinées, après concertation entre les membres présents il est décidé d'apporter une aide de 100 € aux organisateurs de ces compétitions.

- Indemnisation fixe des officiels (niveau juge et plus) de 40 € par journée sur des compétitions régionales et nationales sous réserve de participer à 2 compétitions.

#### ❖ **Cotisation ligue sur les licences**

Dominique PLÉE rappelle que l'an dernier nous avons augmenté la cotisation ligue sur toutes les licences. Pour la saison 2026-2027, il propose d'augmenter uniquement les licences "loisir santé" et "loisir running" de 4 €. Cette proposition est mise au vote. **Résultat : Pour 15 voix, 1 abstention 0 contre.**

#### **4 – MODIFICATION DES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS**

Le Bureau exécutif, à la suite de la démission de Céline LEYNIER de la Commission Formation Régionale et pour faire suite à la demande de Gilles COMBEMOREL d'être déchargé de la Présidence de la Commission Sportive d'Organisation, propose :

- La nomination de Stéphanie MALLET à la présidence de la Commission Formation Régionale et celle de Corentin MENANT à la Présidence de la Commission Sportive d'Organisation. Cette proposition est mise au vote. **Résultat : 16 voix pour.**

#### **5 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA LIGUE**

L'Assemblée générale ordinaire se déroulera le samedi 21 mars 2026 au "Minotaure" à Vendôme (41) à partir de 9h00. Béatrice PFAENDER, Secrétaire-Générale-Adjointe de la FFA assistera à cette Assemblée.

L'ordre du jour est le suivant :

- Vérification des pouvoirs par la Commission Régionale des Statuts et Règlements.
- Publication de l'état des clubs présents et annonce du quorum.
- Ouverture de l'Assemblée Générale par M. Corentin MENANT Président du Comité du Loir-et-Cher.
- Intervention de M. Dominique PLÉE, Président de la Ligue.
- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 22 mars 2025.
- Bilan financier :
  - Présentation par le Trésorier Général des comptes de l'exercice 2025 (Bilan et compte de résultat) ;
  - Rapport du commissaire aux comptes ;
  - Approbation des comptes de l'exercice 2025 ;
  - Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;
  - Vote de la cotisation des clubs 2026-2027 ;
  - Présentation et vote du budget prévisionnel 2026.
- Rapport d'activités de Marie-France GOUSSARD, Secrétaire Générale.
- Bilan sportif présenté par Christophe LETELLIER (CTS), Alex FERRAND (CTF) et les Agents de développement.
- Intervention des personnalités.
- Pot de l'amitié.
- Repas offert par la Ligue sur inscription auprès de son club.

L'ordre du jour est approuvé par tous les membres présents.

Dominique PLÉE demande aux Présidents de Comités de rappeler aux clubs non participants qu'une amende sera appliquée, pour l'éviter il suffit de désigner un mandataire **et de ne pas envoyer de procuration vierge à la Ligue.**

#### **6 – PÔLE DE PERFORMANCE RÉGIONAL**

Dominique PLÉE précise qu'actuellement des réunions de travail sont en cours au sein de la Ligue pour l'organisation du Pôle de Performance Régional et les Classes Sports Études. Cependant dans le nouveau Plan de Performance Fédéral, il y a une restructuration des pôles nationaux et régionaux. Cette restructuration en athlétisme entraîne des répercussions sur notre Pôle Espoir d'Orléans, il demande à Christophe LETELLIER de nous présenter ce nouveau Plan.

Christophe indique qu'actuellement il existe des Pôles Espoirs (accession nationale ou territoriale) et des Pôles France, le Pôle Espoirs d'Orléans est un type d'accession nationale. Désormais dans le nouveau PPF, il y a le Pôle Espoir Territorial et le Pôle Avenir qui remplace le Pôle d'accession nationale mais avec un cahier des charges différent. Pour accéder à ces nouveaux pôles, il va falloir candidater. Les candidatures sont ouvertes aux Ligues, aux Comités et aux Clubs. Il rappelle les différents niveaux d'accession à ces Pôles :

- Pôle Espoir Territorial : accessible aux collégiens partir de la 4<sup>ème</sup> (minimes 1<sup>ère</sup> année) jusqu'aux lycéens en terminale (juniors 1<sup>ère</sup> année). L'objectif est d'apprendre à s'entraîner, le cahier des charges exige au minimum 9 athlètes multidisciplinaires listés ou non sous réserve qu'ils répondent à une grille de performance équivalente à une finale de Championnat de France, l'encadrement doit posséder une carte professionnelle, le coordonnateur doit consacrer 30 à 50 % d'un ETP. Ce Pôle n'est pas financé par l'A.N.S.
- Pôle Avenir, à noter celui-ci est financé par l'A.N.S. : accessible aux lycéens et aux étudiants en universités jusqu'à la dernière année de la catégorie Espoirs. Les entraîneurs doivent être titulaires d'un diplôme pour obtenir une carte professionnelle. Le coordonnateur doit consacrer 50 % d'un ETP. L'effectif minimal est de 3 athlètes dans des disciplines proches (sprint-haies ou sprint-long, sauts, lancers, 1/2 fond), inscrits sur les liste ministérielles "Espoir" ou "Relève".

Au regard de ces critères, la Ligue va postuler pour le Pôle Espoir Territorial et le Pôle Avenir "option Perche". À ce jour au niveau du territoire, le club de l'ACLAM, avec le soutien de la Ligue, s'est porté candidat pour l'ouverture d'un Pôle Espoir Territorial.

## 7 – QUESTIONS DIVERSES

Dominique PLÉE indique avoir assisté à une réunion à la Préfecture d'Orléans dont le sujet était le "Déploiement du plan régional d'adaptation des pratiques sportives aux changements climatiques". Il ressort de cette réunion qu'une priorité sera donnée au financement dont les projets ou les équipements participent activement à l'accélération des pratiques et comportements d'écoresponsabilité.

Vincent CHEVRON : Avons-nous eu des retours sur la promotion, pour la prise de licences, faite lors des cross UNSS ? Réponse de Dominique : seulement 2.

Patrice ROGER : La candidature de Blois pour la Coupe des Spécialités est-elle toujours d'actualité pour la saison automnale ? Réponse de Dominique : Pas de candidature reçue à ce jour à la Ligue.

Marie-France GOUSSARD rappelle que le Comité Directeur prévu le 9 mars est reporté au 16 mars.

Gilles COMBEMOREL signale qu'il va falloir penser à l'organisation de la 1/2 finale des Championnats de cross 2027 et connaître rapidement dans quel département ces championnats vont se dérouler ?

Fin à 21H45

Le Président  
Dominique PLÉE

La Secrétaire Générale  
Marie-France GOUSSARD  
Avec l'aide de Virginie OLESKOW